

Fertilisation & Amendements

Dates : 9 & 10 Janvier 2018

Lieu : Paris (Porte d'Italie)

Nombre de places : 20

(Seuls seront pris en compte les 20 premiers dossiers d'inscriptions **complets** parvenus à l'AGREF (le cachet de la poste faisant foi).

Documents joints :

- ✓ Programme du stage à remettre au participant.
- ✓ Convention de formation à renvoyer à l'AGREF.

Documents à retourner à : AGREF-Formation - BP 307 - 64208 - Biarritz Cedex

- ✓ Convention de formation **à retourner** remplie et signée.
- ✓ Deux chèques en règlement :
 - **soit** du coût pédagogique non membre AGREF = 580 euros.
du coût pédagogique membre AGREF = 500 euros.
 - **et/ou au choix :** des frais d'hébergement en single et tous les repas = 185 euros.
ou des frais d'hébergement en double et tous les repas = 150 euros.
ou les repas du midi uniquement = 56 euros.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS LA CONVENTION ET LES REGLEMENTS

Inscription, enregistrement et convocation :

Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée. Toute inscription reçue 15 jours avant la date du stage ne sera satisfaite que dans la mesure des places disponibles. Aucune réclamation pour non-satisfaction des demandes ne pourra être retenue si le nombre maximum d'inscrits est dépassé, même avant cette date.

- ✓ Un accusé réception ainsi que les factures vous seront adressés, **par e-mail**, à réception du dossier complet.
- ✓ Une convocation avec le plan d'accès sera adressée au golf, **par e-mail**, avant le stage. Le stagiaire devra la présenter à son arrivée le premier jour du stage.

IMPORTANT : MERCI DE BIEN VOULOIR INDIQUER LISIBLEMENT UNE SEULE ADRESSE E-MAIL

Annulation :

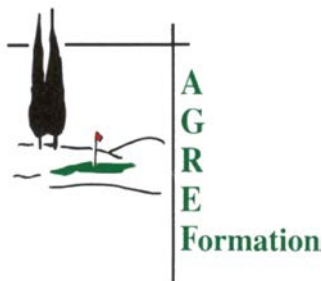
Tout stage n'atteignant pas, **UN MOIS** avant la date prévue un nombre minimum de participants sera reporté ou annulé. Les inscrits en seront informés individuellement et remboursés.

Toute annulation du fait du stagiaire devra être notifiée par écrit à l'AGREF :

- ✓ **Annulation reçue un mois avant** : Remboursement des droits d'inscriptions moins 50 € pour frais de dossier.
- ✓ **Annulation reçue après cette date** : Remboursement de la moitié des frais d'inscription.

Prise en charge et remboursement par le fonds de formation :

- ✓ **Avant le stage et le plus tôt possible :**
 - **Faire une demande préalable de prise en charge auprès de votre fonds de formation.**
- ✓ **Si votre demande a été acceptée, et après le stage,** envoyer à votre fonds de formation :
 - la convention,
 - les factures du coût pédagogique et des frais d'hébergement/repas,
 - l'attestation de présence qui sera remise au stagiaire à la fin du stage,
 - la copie de la feuille d'émargement qui vous sera adressée après le stage.



PROGRAMME DU STAGE

Fertilisation & Amendements

Public :

- Intendants
- Responsables techniques
- Intendants-adjoints
- Jardiniers

Lieu :

- Paris - Porte d'Italie

Durée - Dates - Horaires :

- 2 jours - 14 h
- 9 & 10 Janvier 2018
- 1^{er} jour : 8 h 30 - 17 h 30
- 2^e jour : 8 h 00 - 16 h 30
(Attention : aucun départ le 2^e jour avant 16 h 30)

Intervenant :

- Hervé-Eric COCHARD
Ingénieur INAPg et ISARA
Consultant Gazon

Prix :

- Coût pédagogique : **580 €**
- Coût Membre AGREF : **500 €**

A rajouter :

- Frais hébergement en chambre :
 - single et tous les repas : **185 €**
 - ou double et tous les repas : **150 €**
- OU repas du midi : **56 €**

Organisme de formation :

- AGREF-Formation
B.P. 307
64208 – Biarritz Cedex
Tél. : 05.59-52-86-52
E-mail : agref.golf@wanadoo.fr

N° déclaration : 72 64 009 71 64

N° Siret : 38 75 26 247 000 29

Objectif pédagogique de la formation :

- Maîtriser les intrants et leurs conséquences.
- Avoir une meilleure conduite de culture et savoir apporter les bons éléments au bon endroit au bon moment.

Programme des 2 jours de formation :

- **Connaissance du sol :**
 - . Définition des composantes du sol : les bases de la fertilité – L'aspect biologique et physico-chimique.
 - . Les différents types d'analyses et foliaires.
 - . Comprendre les analyses et interprétations.
- **Connaissance des besoins de la plante :** Les besoins des greens, tees, fairways et autres surfaces sportives.
- **Le rôle de chaque élément** et de la Matière organique.
- **Symptômes des carences**, risque des excès.
- **Trouver le bon équilibre :**
 - . Appliquer ces connaissances – Redonner au sol de la fertilité et des conditions favorables.
 - . Mieux gérer les programmes de fumure : complémentarité et différences entre amendements.
 - . Plannings organiques et minéraux (exemple de plannings personnalisés).
 - . Les différents types d'engrais et d'amendements. Comment choisir (critères et objectifs) en fonction des caractéristiques souhaitées pour le jeu ?
- Débat - Discussion - QCM - Bilan du stage - Questionnaire à chaud. Questionnaires d'évaluation à froid envoyés à l'encadrement et au stagiaire 3 mois après le stage.

Attention : aucun départ ne sera autorisé avant 16 h 30 le dernier jour du stage, donc pour votre retour prendre les dispositions (billets train ou avion) en conséquence.

Support pédagogique :

- Vidéo-projection de l'ensemble des points abordés - Travaux de groupe et restitution -Un rapport simplifié papier (15-20 pages) et un CD Rom (ou une clé USB) reprenant les illustrations, tableaux et schémas d'interprétation et de nombreuses photos sera remis à chaque participant.



CONVENTION DE FORMATION

(Application de l'article L.920-1 du Code du Travail)

Date d'enregistrement :

N° d'enregistrement :

Organisme de formation :

AGREF-Formation

Boite Postale 307 – 64208 – Biarritz Cedex
Tél. : 05-59-52-86-52 – E-mail : agref.golf@wanadoo.fr

N° Déclaration d'existence : 72 64 009 71 64

N° Siret : 38 75 26 247 000 29

Intitulé de l'action de formation :

FERTILISATION & AMENDEMENTS

Nombre d'heures :

14 h

Dates : 9 & 10 Janvier 2018

Lieu : Paris (Porte d'Italie)

Le Golf ou l'Entreprise :

✓ Adresse :

✓ Code Postal :

Ville :

✓ Téléphone :

E-mail (recommandé) :

désire inscrire à ce stage (merci de renseigner toutes les mentions) :

Nom :

Prénom :

N° sécurité sociale :

Situation dans le golf ou l'entreprise :

Intendant, adjoint Jardinier – Fontainier Mécanicien

En contrepartie de cette formation, le golf ou l'entreprise verse la somme de :

	Coût pédagogique non membre AGREF	: 580 €	€
	Coût pédagogique membre AGREF	: 500 €	€
à rajouter au choix :			
	Hébergement en chambre single + tous les repas	: 185 €	€
	Hébergement en chambre double + tous les repas	: 150 €	€
	Les 2 repas du midi uniquement	: 56 €	€
	TOTAL		€

Par Chèque bancaire ou Virement bancaire à l'ordre d'AGREF-Formation n° compte IBAN :

FR53 3000 2017 3800 0007 0516 G33

Date :

Signature et cachet du Golf ou de l'Entreprise :

Signature et cachet d'AGREF-Formation :

A RENVoyer A :